SYNODE DES ÉVÊQUES

ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LE MOYEN-ORIENT

L'Église catholique au Moyen-Orient: communion et témoignage

« La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme » (Ac 4, 32)

RAPPORT

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

S.Exc. Mgr Nikola ETEROVIĆ Archevêque titulaire de Cibale

CITÉ DU VATICAN 2010

© Copyright 2010 - Secrétairerie Générale du Synode des Évêques et *Libreria Editrice Vaticana*.

Très Saint-Père, Éminences, Excellences, Chers Frères et Sœurs,

« Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom; sois une bénédiction! » (Gn 12, 1-2). Abram, né à Ur des chaldéens, écouta ces paroles que Dieu lui adressa à Harân. Il traversa la région et s'établit près du Chêne de Moré (cf. Gn 12, 6). Il campa ensuite dans le Négeb (cf. Gn 12, 9), descendit en Égypte (cf. Gn 12, 10-20) d'où il remonta vers le Négeb puis à Béthel (cf. Gn 13, 1-2) et ensuite dans la terre de Cannan (cf. Gn 13, 12), s'établissant au Chêne de Mambré, à Hébron (cf. Gn 13, 18). Dieu scella une alliance avec son serviteur Abram, devenu Abraham car chargé d'une mission particulière : « Moi, voici mon alliance avec toi: tu deviendras père d'une multitude de nations. Et l'on ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations » (Gn 17, 4-5). Connaissant la foi et la justice d'Abraham (cf. Gn 15, 6), Dieu lui fit une triple promesse : un fils, un peuple nombreux et une terre. Le Dieu d'Israël ne manquera jamais à son jurement comme du reste le confirme Saint Paul (cf. Rm 9, 1-11, 36).

« Je suis celui qui est » (Ex 3, 14), ce sont là les paroles solennelles que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, apparu sur le mont Horeb dans une flamme de feu d'un buisson qui était embrasé mais ne se consumait pas, adressa à Moïse, révélant son nom saint et lui confiant la mission de libérer son peuple de l'esclavage de l'Égypte : « J'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs; oui, je connais ses angoisses [...] Maintenant va, je t'envoie auprès de Pharaon, fais sortir d'Égypte mon peuple, les Israélites » (Ex 3, 7.10). Fort du soutien du Dieu de ses Pères, Moïse, vainquant de nombreuses difficultés conduisit le peuple hébreux à travers la Mer Rouge et le désert vers la Terre Promise, qu'il put contempler seulement depuis le « mont Nebo, au pays de Moab, face à Jéricho » (Dt 32, 49), où il mourut et fut enterré « vis-à-vis de Bet-Péor » (Dt 34, 6). Par Moïse, son ami (cf. Ex 33, 11), Dieu établit sur le mont Sinaï l'Alliance avec le peuple élu. S'il écoutera la voix de Yahvé et observera sa loi, le peuple sera pour lui « un royaume de prêtres, une nation sainte» (Ex 19, 6). Dieu confia au peuple élu les « dix paroles », les Dix commandements, engagement et condition de l'Alliance (cf. Ex 20-24).

« En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham existât, Je suis » (Jn 8, 58). En discutant avec les Juifs dans le Temple de Jérusalem, Jésus fait allusion au nom divin révélé à Moïse (cf. Ex 3, 14), déclarant implicitement d'être lui-même Dieu, né à Bethlehem pour sauver les hommes (cf. Lc 1, 4-14). « Abraham, votre père, exulta à la pensée qu'il verrait mon Jour. Il l'a vu et fut dans la joie » (Jn 8, 56). Jésus-Christ, « fils de David, fils d'Abraham » (Mt 1, 1), s'approprie aussi de l'expression « jour du Seigneur », réservée à Dieu dans l'Ancien Testament, se présentant lui-même comme le véritable objet de la promesse faite à Abraham, de la joie qu'il a éprouvé lors de la naissance de son fils Isaac (cf. Gn 12, 1-3).

Après 30 ans de vie cachée à Nazareth, Jésus qui prêchait dans toute la Galilée en parcourant « toutes les villes et les villages » (Mt 9, 35), devait également indiquer son rapport avec le grand prophète Moïse. Au commencement de sa vie publique, sur le lac de Tibériade il appela les disciples qui étaient convaincus d'avoir trouvé « Celui dont Moïse a écrit dans la Loi, ainsi que les prophètes, nous l'avons trouvé: Jésus, le fils de Joseph, de Nazareth » (Jn 1, 45). Une telle expérience eut sa confirmation sur le Mont Thabor où « deux hommes s'entretenaient avec lui: c'étaient Moïse et Élie qui, apparus en gloire, parlaient de son départ, qu'il allait accomplir à Jérusalem » (Lc 9, 30-31). Dans la discussion avec des membres de son peuple juif, dans le Temple de Jérusalem, Jésus s'en appelle au témoignage de Moïse: « car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, car c'est de moi qu'il a écrit » (Jn 5, 46). L'Évangéliste S. Jean synthétise en ces mots la contribution respective de chacun d'entre eux dans l'histoire du salut : « la Loi fut donnée par Moïse; la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ» (Jn 1. 17).

De ces brefs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, apparaît évidente l'importance pour tous les chrétiens de la géographie biblique du Moyen-Orient et, en particulier, pour ceux qui vivent en Terre Sainte, terre que Jésus a sanctifiée par sa naissance à Bethlehem, par sa fuite en Égypte, par sa vie cachée à Nazareth, par sa prédication en Galilée, en Samarie et en Judée, accompagnée de signes et de miracles et surtout, par sa passion, mort et résurrection, en la ville sainte de Jérusalem. Le souvenir de l'histoire du salut, qui a eu lieu au Moyen-Orient, reste vif dans les cœurs des habitants de cette région et, en particulier, en celui des chrétiens. Ceux-ci perpétuent les peuples de la Bible. Grâce à eux, les événements survenus il y a tant de siècles, restent vifs non seulement par la puissance de la parole de Dieu qui est toujours vive et efficace (cf. He 4, 12), mais aussi par le lien vital avec la terre bénie par la présence particulière de Dieu qui s'est révélé dans la

plénitude des temps (cf. *He* 9, 6) en son Fils Unique Jésus-Christ. Comme existent les peuples de la Bible, on pourrait parler aussi des Évêques de la Bible, en se référant aux lieux où ils accomplissent leurs activités pastorales. De tels pasteurs sont nombreux en cette Assise synodale qui rassemble 101 membres des circonscriptions ecclésiastiques du Moyen-Orient à qui j'adresse un salut tout particulier. À ceux-ci il faut ajouter les 23 Ordinaires de la Diaspora qui accompagnent de leur soin pastoral les fidèles du Moyen-Orient émigrés dans les diverses parties du monde.

Tous les évêques sont en quelque sorte des évêques de la Bible. Outre les évêques de la géographie biblique, il y a aussi les évêques de la communion biblique. La présence de représentants des cinq continents montre clairement l'intérêt des chrétiens du monde entier pour l'Église catholique qui pèlerine au Moyen-Orient. À ces derniers s'ajoutent 19 évêques de pays limitrophes ou particulièrement impliqués dans le soutien spirituel ou matériel de leurs frères et sœurs de Terre Sainte.

En tout, ce sont 185 Pères synodaux qui prennent part à cette Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient, dont 159 qui participent *ex officio* et 17 nommés par le Saint-Père. Parmi eux, il y a 9 Patriarches, 19 Cardinaux, 65 Archevêques, 10 Archevêques titulaires, 53 Évêques, 15 Évêques auxiliaires, 87 religieux, dont 4 élus par l'Union des Supérieurs Généraux. Quant à leurs fonctions, il y a 9 Chefs de Synode des Évêques des Églises orientales catholiques *sui iuris*, 5 Présidents de Réunions intrenationales de Conférences épiscopales, 6 Présidents de Conférences épiscopales, 14 Chefs de Dicastère de la Curie Romaine, 1 archevêque coadjuteur, 4 émérites dont 2 Cardinaux, le Patriarche latin émérite de Jérusalem et un Vicaire Patriarcal.

La Terre Sainte est chère à tous les chrétiens. J'ai l'honneur de saluer tout particulièrement les Délégués fraternels de 13 Églises et Communautés ecclésiales.

Le Moyen-Orient est également la demeure de nos frères et sœurs juifs et musulmans car c'est le lieu où sont nées aussi ces deux religions monothéistes. C'est pourquoi j'ai la joie d'annoncer que durant les travaux nous aurons le plaisir d'écouter les communications d'un rabbin et de deux illustres représentants de l'Islam sunnite et chiite.

Puis, je salue les 36 experts et les 34 auditeurs qui ont accepté bien volontiers leur nomination et sont venus pour enrichir la réflexion synodale par leurs témoignages et leurs riches expériences pastorales, mûries principalement au Moyen-Orient. Il y a aussi quelques

représentants d'Organismes qui aident concrètement les Églises de la région.

Je suis assez reconnaissant envers les Assistants, les Traducteurs et le personnel technique tout comme envers les généreux collaborateurs de la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques pour leur précieuse collaboration, conscient que sans leur contribution qualifiée et généreuse il n'aurait pas été possible d'organiser cette Assise synodale.

Ce Rapport se compose de V parties :

- I. Ouverture idéale de l'Assemblée spéciale à Chypre
- II. Quelques données statistiques
- III. Indiction de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient
- IV. Préparation de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient
- V. Observations d'ordre méthodologique

Conclusion

Très Saint-Père,

Au nom des Pères synodaux et de tous les participants à l'Assise synodale, j'ai l'honneur de vous renouveler une cordiale salutation, déjà anticipée par l'Éminentissime Cardinale Délégué Leonardo SANDRI, Préfet de la Congrégation pour les Églises orientales, pour avoir convoqué cette Assemblée synodale et l'avoir de manière idéale ouverte à Nicosie à Chypre où vous vous êtes rendu en Visite Apostolique du 4 au 7 juin 2010.

L'Assemblée Spéciale pour le Moyen-Orient n'a pas été programmée longtemps à l'avance. Très Saint-Père, vous avez accueilli avec une promptitude exemplaire la proposition de divers évêques de la région du Moyen-Orient de les convoquer pour écouter les joies et les douleurs, les espérances et les préoccupations des chrétiens et des hommes de bonne volonté au Moyen-Orient, une terre tellement importante pour toute l'Église, voire pour le monde entier. De cette façon, il s'agira pour vous, Très Saint-Père, de votre 4e Assemblée synodale en 5 ans de Pontificat. Une fois, le Vénérable Serviteur de Dieu le Pape Jean-Paul II avait dit que, considérant le nombre de Synodes qu'il avait présidé, il serait commémoré comme le Pape du Synode, « le Pape synodal ».1

Il semble que vous aussi, Très Saint-Père, vous vous lanciez sur une voie similaire, dans ce qui est la sollicitude propre de l'Évêque de Rome, en communion avec les confrères dans l'épiscopat et au service des fidèles confiés à leurs attentions pastorales.

Au cours de votre pontificat, vous vous êtes rendu, Très Saint-Père, par trois fois au Moyen-Orient. La première Visite Apostolique, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006, concernait la Turquie. Votre pèlerinage en Jordanie, en Israël et en Palestine du 8 au 15 mai 2009 est encore bien présent dans les mémoires. Enfin, le sommet de la susmentionnée Visite à Chypre a été la remise de l'*Instrumentum laboris* aux représentants de l'épiscopat catholique du Moyen-Orient, dignement représentés par les 7 Patriarches et par le Président de la Conférence épiscopale d'Iran. Malheureusement, S. Ex. Mgr Luigi Padovese, O.F.M.Cap, Vicaire Apostolique d'Anatolie et Président de la Conférence épiscopale de Turquie, assassiné de façon barbare la veille de la Visite Apostolique n'a

¹JEAN-PAUL II, Discours aux délégués de la F.A.B.C. « L'importance de la collégialité » (15.01.1995) : L'Osservatore Romano EHLF 2351 (24.01.95), p.8.

donc pu se présenter à ce rendez-vous. À l'occasion de la remise de l'*Instrumentum laboris*, vous avez eu, Très Saint-Père, des mots affectueux à son égard, le remerciant également pour sa contribution importante à la rédaction des documents de préparation de l'Assise synodale, à savoir les *Lineamenta* et l'*Instrumentum laboris*. Adressons au Seigneur une prière pour qu'il accueille son fidèle serviteur dans son Royaume de lumière, de paix et de joie éternelle, afin que du ciel il puisse intercéder pour le succès de cette Assise synodale. Puisse son sacrifice ouvrir de nouvelles pistes de connaissance mutuelle, de collaboration dans le respect de la vraie liberté religieuse dans tous les pays du Moyen-Orient et dans le monde. Dans le même temps, prions pour que ceux qui ont été impliqués dans sa mort tragique se repentissent.

À l'occasion de la remise de l'*Instrumentum laboris*, vous avez rappelé, Très Saint-Père, la maxime de l'Assemblée synodale : « *la multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme* » (*Ac* 4, 32), soulignant l'actualité de la communion et du témoignage pour la vie chrétienne. Vous avez ensuite indiqué en deux points le but de la présente Assise : 1) « approfondir les liens de communion entre les membres de vos Églises locales, ainsi que la communion de ces mêmes Églises entre elles et avec l'Église universelle » et 2) « encourager dans le témoignage de votre foi dans le Christ que vous rendez dans les pays où cette foi est née et a grandi ».²

Outre ces buts principaux, il y a d'autres motifs pour lesquels l'assemblée spéciale pour le Moyen-Orient a été convoquée. Celle-ci représente l'occasion propice « pour les Chrétiens du reste du monde d'offrir un soutien spirituel et une solidarité à leurs frères et sœurs du Moyen-Orient »,³ surtout ceux qui souffrent de grandes épreuves à cause de l'actuelle situation difficile dans la région. Par ailleurs, l'Assemblée spéciale permet de mettre « en relief la valeur importante de la présence et du témoignage chrétiens dans les pays de la Bible, non seulement pour la communauté chrétienne à l'échelle mondiale, mais également pour vos voisins et vos concitoyens ».4

Les chrétiens, qui vivent au Moyen-Orient depuis quasiment 2000 ans, souhaitent vivre en paix et en harmonie avec leurs voisins juifs et musulmans. Les chrétiens méritent une reconnaissance pour le rôle

² BENOÎT XVI, Voyage Apostolique à Chypre (4-7.06.2010), Discours lors de la remise de l'Instrumentum laboris de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques (Nicosie, 06.06.10): L'Osservatore Romano, EHLF 3137 (08.06.10) p. 8.

³ *Ibid.*: *L'Osservatore Romano*, EHLF 3137 (08.06.10) p. 8.

⁴ *Ibid.*: *L'Osservatore Romano*, EHLF 3137 (08.06.10) p. 8.

inestimable qu'ils remplissent, souvent comme « artisans de paix dans le difficile processus de conciliation ».5

C'est pourquoi tous leurs droits devraient toujours être respectés, y compris celui à la liberté de culte et à la liberté religieuse.

II. QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES

Remercions ensemble le Dieu bon et miséricordieux pour les dons abondants que l'Église qui est au Moyen-Orient a reçu durant les quasiment 2000 ans de son existence. Les disciples du Seigneur Jésus, souvent dans des situations adverses, jusqu'au martyre, ont donné témoignage d'une foi vive, d'une espérance ardente et d'une charité active. Grâce à l'assistance de l'Esprit Saint, la présence continue des chrétiens en Terre Sainte offre un bon motif d'espérer aussi pour leur présent et leur avenir dans cette région importante. La Terre Sainte est leur lieu de naissance, leur patrie, ils souhaitent apporter une contribution précieuse et unique à l'édification d'États démocratiques et prospères, disposés à collaborer avec tous les hommes de bonne volonté, spécialement avec les fidèles de l'Hébraïsme et de l'Islam.

À ce propos, il semble utile d'indiquer quelques données statistiques concernant le Moyen-Orient. Dans la documentation de préparation à l'Assise synodale, surtout dans les *Lineamenta* et dans l'*Instrumentum laboris*, par la dénomination Moyen-Orient on entend, outre Jérusalem et les Territoires Palestiniens, les 16 États suivants : Arabie Saoudite, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Turquie et Yémen.

Il s'agit d'une vaste région qui s'étend sur 7.180.912 km2. Du tableau ci-joint on apprend qu'au Moyen-Orient vivent 356.174.000 personnes, dont 5.707.000 catholiques, qui représentent 1,60% de la population. Ces données proviennent de l'*Annuarium Statisticum Ecclesiae 2008* qui est la dernière édition publiée en 2010. Cependant, disposer de données fiables sur le nombre des chrétiens au Moyen-Orient n'a pas été chose facile. Leur nombre serait approximativement de 20.000.000 de personnes soit 5,62% de la population. Ces données, même si elles ne sont qu'indicatives, donnent une idée de la présence de la minorité chrétienne dans une région majoritairement musulmane,

_

⁵ *Ibid.*: *L'Osservatore Romano*, EHLF 3137 (08.06.10) p. 8.

excepté pour Israël où les Juifs seraient 75,6%, les Musulmans 16,7%, les Chrétiens 2,1%, les Druzes 1,6% et les autres 4%.6

 $^{^6}$ Cf. Calendario Atlante De Agostini 2010, Istituto Geografico De Agostini, Pioltello (MI) 2009, p. 678.

Chypre Sampage Catholicules	Source: Annuarium Statisticum Ecclesiae	cum Ecclesiae	icum Ecclesiae				Ý							
National Paris Superparties National Paris Nation			1980			199	21		200	90		200	86	
No. Signature				САТНОСК	SANES		САТНОС	IQUES		САТНОШ	QUES		САТНОГ	QUES
1.001449	PAYS	SUPERFICIE (Km2)	POPULATION		*	POPULATION		*	POPULATION		%	POPULATION		*
1,001,446	Chypre	9.251	630.000		1,27	770.000	17.000		791.000			794.000		
1646 185 37.450.000 19.000 12.000 12.000 12.000 12.000 10.000 17.000 17.000 19.0	gypte	1.001.449	41.990.000		0,38	62.010.000	218.000		75.510.000			79.100.000		
Fig. 10 Fig.	ran	1.648.195	37.450.000	19.000	0,05	60.690.000	12.000		70.600.000			72.580.000	19.000	
Fe	rak	438.317	13.080.000		2,89	21.180.000	275.000		28.810.000			32.150.000	301.000	
ie 3190 000 76 000 238 \$770 000 71000 123 \$600 000 78 000 141 \$680 000 149 1 \$680 000 199 00	sraël	20.770	3.870.000	147.000	3,80	5.830.000	106.000		7.050.000			7.300.000		
10,400 3,160 to 2,15 to 2,53 14,950 to 2,07 18,870 to 2,07 18,870 to 2,13 19,640 to 2,100 2,	Jordanie		3.190.000			5.770.000	71.000		5.600.000			5.850.000		
Saoudite 2.53 14.950.000 3.05 0.05 178.870.000 2.77 18.870.000 2.73 19.640.000 228.00 Saoudite 4.088.377 1457.270.00 1.43 238.090.00 3.007.00 1.26 72.970.00 3.00 1.06 72.970.00 3.780.00 3.780.00 3.00 1.26 72.970.00 3.00 1.06 72.970.00 3.780.00 <td>-iban</td> <td>10.400</td> <td>3.160.000</td> <td></td> <td>38,45</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3.817.000</td> <td>1.836.000</td> <td>48,10</td> <td>3.921.000</td> <td>2.030.000</td> <td>51,7</td>	-iban	10.400	3.160.000		38,45				3.817.000	1.836.000	48,10	3.921.000	2.030.000	51,7
3 Cabudite 2.149 650 17.2 810 0.04 63.750 000 3.00 0.05 72.970 000 32.00 0.04 77.870 000 1.06 77.840 000 3.00 000 3.00 0.05 72.970 000 3.00 1.06 72.970 000 3.00 1.06 72.970 000 3.00 1.06 72.840 18 000 3.00 1.06 72.840 18 000 3.00 1.00 1.06 2.96.175.00 3.78 00 3.78 00 3.00 3.00 3.00 4.84 757.00 41.000 3.60 2.4810 000 3.78 00 2.78 00 3.78 00 <th< td=""><td>Syrie</td><td>185.180</td><td>8.980.000</td><td></td><td>2,53</td><td>14.950.000</td><td>309.000</td><td></td><td>18.870.000</td><td></td><td></td><td>19.640.000</td><td></td><td>2,18</td></th<>	Syrie	185.180	8.980.000		2,53	14.950.000	309.000		18.870.000			19.640.000		2,18
Saoudite 2.148.690 8.377 0.000 1,61 19.490.000 3.007.000 1,26 284.018.000 3.011.000 1,06 286.175.00 1,26 284.018.000 3.011.000 1,06 286.175.00 1,06 2.248.100 1,26 288.000 900.000 1,00 2.248.100 1,26 2.248.00 1,00 2,29 238.000 900.000 1,26 24.810.000	Furquie	774.815	44.920.000		0,04	63.750.000	32.000		72.970.000			74.840.000	37.000	
Saoudite 2.149 690 8.370 000 1,61 19.490 000 641 000 3,29 23.880 000 900 000 3,80 24.810 000 1.250 000 1.250 000 Arabes Unis 83500 6.000 1,71 620 000 30.000 4,84 757 000 41.000 5,42 1.201 000 65.000 Arabes Unis 83500 800 000 25.000 3,13 2.580 000 155.000 6,01 4.006 000 450 00 1,146 4.770 00 65.000 212.457 830 000 4,000 3,60 1,810 000 56.000 2,17 2.580 000 11,46 4.770 00 50.000 212.457 830 000 4,000 0,45 2.400 000 62.00 2,17 2.580 000 11,46 4.770 00 50.000 527.968 7,300 000 4,000 0,45 2.400 000 62.00 2,17 2.580 000 11,46 4.770 00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00 10.00	OTAL	4.088.377	157.270.000	2.245.000	1,43	238.090.000	3.007.000		284.018.000	3.011.000	1,06	296.175.000	3.278.000	1,1
Arabes Unis 836000 65000 1,71 620 000 35.000 484 757.000 41000 5,42 1.201.000 65.000 Arabes Unis 83.600 800.000 25.000 3,13 2.580.000 155.000 6,01 4,006.000 459.000 11,46 4,770.000 680.000 212.457 8800.000 49.000 3,60 1,810.000 156.000 6,01 4,006.000 11,46 4,770.000 680.000 212.457 8800.000 49.000 3,60 1,810.000 165.00 1,17 2,580.000 1,146 4,770.000 680.000 212.457 8800.000 4,000 0,45 2,400.000 5,17 2,580.000 7,000 1,155 2,780.000 1,155 2,780.000 1,155 2,780.000 1,155 2,780.000 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,100 1,	Arabie Saoudite	2.149.690	8.370.000	135.000	1,61	19.490.000	641.000		23.680.000			24.810.000	1.250.000	5,0
5 Arabes Unis 83 600 80 000 00 25,000 3,13 2,580 000 155,000 6,01 4,006 000 459 000 11,46 4,770 00 580 000 17 818 1,380 000 49 000 3,60 1,810 000 156,000 16,60 2,77 2,532 000 11,65 2,692 000 11,65 2,692 000 10,000 2,000 00 11,60 2,600 00 11,60 2,782 00 11,60 2,782 00 11,60 2,782 00 10,000 11,60 10,000 10,000 2,782 00 10,0	Sahrein	829	350.000		1,71	620.000	30.000		757.000		5,42	1.201.000	65.000	
17818 1.380 000 49.000 3.60 1.810 000 156.000 156.2 2.532 000 300.000 11.85 2.682 000 300.000 10.000 2.77 2.580 000 72.00 2.795 000 120.000 12			800:000		3,13	2.580.000	155.000		4.006.000			4.770.000	580.000	
212.457 880,000 4,00 0,45 2.400,000 52,00 2,17 2.580,000 72,000 279,000 110,000 527,96.00 5,000 2,27 570,000 60,000 10,53 679,000 64,000 9,43 11541,000 110,000 527,96.00 7,300,000 2,270 570,000 10,63 678,000 64,000 9,43 11541,000 110,000 3,003,211 19,890,000 22,500 1,14 43,950,000 1,097,000 2,50 56,516,000 1,842,000 3,26 59,999,000 2,429,000 7,091,588 177,160,000 2,411,500 1,40 282,040,000 1,46 340,534,000 1,43 356,174,000 5,707,000	Koweit	17.818	1.360.000	49.000	3,60	1.810.000	156.000		2.532.000		11,85	2.682.000	300.000	
11.000 220,000 5.000 2.27 570,000 60.000 10.53 679,000 64.000 94.33 1.541,000 110,000 10.000 2.500 0.03 16.480,000 3.000 0.02 22.22.20.00 6.00 0.03 22.200,000 4.000 2.500 0.03 16.480,000 2.500 0.03	Oman	212.457	890:000		0,45	2.400.000	52.000		2.580.000	72.000		2.795.000	120.000	
527.968 7.900.000 2.550 0.03 16.480.000 3.000 0.02 2282.00 6.000 0.03 22.202.000 4.000 4.000 1.097.000 2.50 56.516.000 1.842.000 3.26 59.999.000 2.429.000 1.097.000 1	Jatar	11.000	220.000		2,27	920.000	60.000		000.629		9,43	1.541.000	110.000	
3.003.211 19.880.000 226.500 1,14 43.950.000 1.097.000 2,50 56.516.000 1.842.000 3,26 59.999.000 2.429.000 2.429.000	Yémen	527.968	7.900.000	2.500	0,03	16.480.000	3.000		22.282.000		0,03	22.200.000	4.000	
7.091.588 177.160.000 2.471.500 1,40 282.040.000 4.104.000 1,46 340.534.000 4.853.000 1,43 356.174.000 5.707.000	OTAL	3.003.211	19.890.000	226.500	41,14	43.950.000	1.097.000		56.516.000	1.842.000	3,26	59.999.000	2.429.000	9,
	OTAL SÉNÉRAL	7.091.588	177.160.000	2.471.500	1,40	282.040.000	4.104.000		340.534.000	4.853.000	1,43	356.174.000	5.707.000	

Dans le tableau l'on distingue deux régions au Moyen-Orient. La première où les chrétiens sont traditionnellement présents et qui, malheureusement montre dans l'ensemble un fort fléchissement, même par rapport aux données de l'année 1980 et ce, pas tant dans le nombre global des catholiques que dans les pourcentages pour chacun des pays. Le second groupe représente les pays où la présence chrétienne s'est notablement accrue durant les dernières décennies, grâce aux nombreux fidèles qui, à la recherche de travail et de conditions de vie meilleures, sont venus y habiter pendant un certain laps de temps. Grâce à Dieu, dans ces pays la tendance est contraire puisque les catholiques augmentent tant en nombre qu'en proportion. C'est un des signes des temps que l'Église tout entière et les pasteurs du Moyen-Orient doivent évaluer de manière adéquate, rendant grâce à Dieu qui peut écrire l'histoire du salut du monde, même avec des façons et des circonstances surprenantes.

Dans son discours prononcé à Nicosie à l'occasion de la remise de l'*Instrumentum laboris*, le Saint-Père Benoît XVI a rappelé la remarquable contribution des chrétiens au développement intégral des pays dans lesquels ils vivent : « Vous contribuez d'innombrables manières au bien commun, par exemple par l'éducation, le soin des malades et l'assistance sociale, et vous travaillez à la construction de la société».⁷

Quelques données à disposition illustrent clairement l'affirmation de l'Évêque de Rome qui, au cours de son Voyage Apostolique en Jordanie le 9 mai 2009 a béni la première pierre de l'Université de Madaba du Patriarcat latin de Jérusalem. Au Moyen-Orient, l'Église catholique gère 686 écoles maternelles pour 92.661 élèves, 869 écoles primaires pour 343.705 élèves, 548 écoles secondaires pour 183.995 élèves. Ensuite, il y a 13 Instituts d'études supérieures dont 4 universités. Quant au nombre des étudiants, 2.443 fréquentent les Instituts supérieurs, 1.654 les études ecclésiastiques et 34.506 d'autres études universitaires.8

Il est superflu de rappeler que ces structures ne sont pas l'exclusivité des catholiques ou des chrétiens mais sont ouvertes aux adeptes d'autres religions, en particulier aux musulmans. C'est une des manières concrète et efficace par laquelle l'Église contribue à l'éducation des jeunes, qui sont l'espérance de l'Église et de la société.

⁷ BENOÎT XVI, Voyage Apostolique à Chypre (4-7.06.2010), Discours lors de la remise de l'Instrumentum laboris de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques (Nicosie, 06.06.10): L'Osservatore Romano, EHLF 3137 (08.06.10) p. 8,

⁸ Les données proviennent de l'*Annuarium Statisticum Ecclesiae 2008*, Cité du Vatican 2010, p. 281 et 285-287.

L'Église catholique est en outre en première ligne pour l'apostolat de la charité envers les malades, les personnes âgées ou handicapées et les pauvres. Au Moyen-Orient, l'Église a 544 structures catholiques de santé : 76 hôpitaux et maison de santé, 113 structures de soin pour les personnes âgées, 331 centres de consultation et dispensaires, 24 structures de santé pour les personnes handicapées, des centres de réhabilitation gérés par différents Instituts de Vie Consacrée. Ces institutions sont également ouvertes aux autres chrétiens, aux musulmans et à toutes les personnes dans le besoin.

De nombreuses initiatives destinées à aider les frères en grave difficulté matérielle sont gérées par les respectives Caritas nationales de la région MONA (Moyen-Orient, Corne d'Afrique et Nord de l'Afrique).

Une aide précieuse pour les frères et sœurs du Moyen-Orient est assurée par l'Ordre Souverain Militaire de Malte, par l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et surtout, de la Congrégation pour les Églises orientales qui coordonne l'aide de divers organismes, parmi lesquels il faut mentionner la Réunion des œuvres d'aide aux Églises orientales (R.O.A.C.O.).

III. INDICTION DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LE MOYEN-ORIENT

Le Saint-Père le Pape Benoît XVI a annoncé le 19 septembre 2009, au cours de la rencontre avec les Patriarches et les Archevêques majeurs des Églises orientales catholiques *sui iuris*, la décision de convoquer l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques.

L'idée de convoquer une pareille Assise synodale a été le résultat d'un double dynamisme pastoral. D'une part, divers évêques, surtout des régions les plus troublées du Moyen-Orient, comme par exemple l'Irak, ont prié le Saint-Père de réunir les évêques de la région pour écouter des informations de première main sur la situation, souvent dramatiques, dans lesquelles vivent les fidèles confiés à leurs soins pastoraux, pour voir, avec la grâce de l'Esprit Saint et dans la communion épiscopale, des pistes possibles pour améliorer cette situation, à commencer par la communion à l'intérieur des Églises et entre elles. De ce désir des pasteurs en grande difficulté, s'en sont faits les interprètes également certains cardinaux et prélats de la Curie Romaine qui ont de fréquents contacts, institutionnels et personnels, avec les pasteurs et les chrétiens de Terre Sainte.

D'autre part, lors de ses Voyages Apostoliques en Turquie et ensuite en Jordanie, Israël et Palestine, le Saint-Père Benoît XVI a vu de ses propres yeux et senti concrètement les joies et les douleurs des diverses Églises locales. C'est pourquoi il a accueilli leur désir de ne pas se sentir seules, de renforcer les liens de communion avec l'Église universelle à travers l'Évêque de Rome qui la préside dans la charité. Du reste, l'annonce de la convocation de l'Assemblée synodale a été faite dans un climat de profonde communion du Pape avec les Chefs des Églises des Églises orientales catholiques *sui iuris*, reçus à Castel Gandolfo. Ce geste significatif, une rencontre et un repas fraternel, a été motivé par votre désir, Très Saint-Père, « d'écouter la voix des Églises que vous servez avec une abnégation admirable, et de renforcer les liens de communion qui les lient au Siège apostolique ».9

Par ailleurs, vous avez, Très Saint-Père, exprimé votre volonté de « promouvoir cette synodalité si chère à l'ecclésiologie orientale et saluée avec gratitude par le Concile œcuménique Vatican II ». 10

Puis, rappelant *l'Appel à la paix* que les Patriarches vous avaient remis au cours de la XII Assemblée synodale sur la Parole de Dieu, votre pensée allait tout d'abord aux régions troublées du Moyen-Orient. Dans ce contexte vous avez donné l'annonce de la tenue de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques, en en confiant les résultats à l'intercession maternelle de la Très Sainte Vierge Marie, tant honorée dans les vénérables Églises orientales catholiques, tout comme auprès de nos frères et sœurs des autres Églises chrétiennes.

IV. Préparation de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient

Lors de l'audience que vous m'avez accordée le 13 juin 2009, Très Saint-Père, vous vous étiez également exprimé à propos de la proposition de convoquer une Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Évêques. Pour examiner attentivement la question vous aviez demandé d'organiser le 8 juillet 2009 une réunion d'étude à la Secrétairerie Générale. À cette réunion ont participé les Responsables des quatre Dicastères de la Curie Romaine qui ont les contacts les plus fréquents avec l'Église catholique au Moyen-Orient : les Préfets de la

¹⁰ Ibid.

⁹ Benoît XVI, *Ad Patriarchas et Archiepiscopos Maiores Orientales* (Castel Gandolfo 18.09.09): *AAS* 101 (2009) 858.

Congrégation pour les Églises orientales et pour l'Évangélisation des Peuples, les Présidents du Conseil Pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et celui du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux. À cette rencontre a également pris part un représentant de la Section pour les Rapports avec les États de la Secrétairerie d'État. Après un échange d'informations sur la situation ecclésiale et sociale de la région, ont été analysés successivement les propositions de la convocation de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient, les thèmes possibles de l'Assise synodale, le nombre des participants, tout comme la date de la célébration. On a souligné la nécessité d'instituer un conseil pré-synodal pour le Moyen-Orient pour préparer les documents respectifs.

Lors de l'audience que vous m'avez accordée le 7 septembre 2009, Très Saint-Père, je vous ai présenté les résultats de ladite réunion d'étude. Après mûre réflexion, vous avez, Très Saint-Père, fait connaître votre décision de convoquer Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient du 10 au 24 octobre 2010 sur le thème : « L'Église catholique au Moyen-Orient: communion et témoignage. 'La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme' » (Ac 4, 32). Comme je l'ai déjà rappelé, l'annonce de cet événement majeur a été faite par le Saint-Père le Pape Benoît XVI en personne le 19 septembre 2009. Votre Sainteté a, en outre, décidé que les 7 Patriarches, les 6 des Églises orientales catholiques sui iuris et le Patriarche latin de Jérusalem, tout comme les 2 Présidents de la Conférence épiscopale de la Turquie et de l'Iran, deviendraient les membres du Conseil Pré-synodal pour le Moyen-Orient de la Secrétairerie Générale.

Considérant le temps relativement restreint pour la préparation de l'Assise synodale, la Secrétairerie Générale a programmé d'organiser la Première Réunion du Conseil Pré-synodal pour le Moyen-Orient de la Secrétairerie Générale les 21 et 22 septembre 2009, immédiatement après la rencontre des Patriarches et des Archevêques Majeurs avec le Saint-Père.

L'objectif de cette réunion était de préparer les *Lineamenta*, le document de réflexion sur le thème de l'Assise synodale. Après un abondant échange de vues sur la situation complexe du Moyen-Orient, les Membres du Conseil se sont mis d'accord sur le schéma des *Lineamenta* donnant également des indications précises quant à son contenu.

Lors de la réunion des 24 et 25 novembre 2009, les Membres du Conseil Pré-synodal ont étudié le projet du Document. Forts de l'expérience pastorale dans chacun des pays, ils ont apporté diverses

modifications qui ont été ensuite insérées dans le texte. Celui-ci a été envoyé par courrier électronique aux Membres du Conseil Pré-synodal pour le Moyen-Orient pour leur ultime accord, en les priant de faire parvenir leurs éventuelles objections avant la fin du mois de novembre. Après avoir examiné les observations reçues, la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques s'est chargée de la version définitive du document qui a été traduit en 4 langues : arabe, français, italiano et anglais.

Les *Lineamenta*, qui portent la date du 8 décembre 2009, ont été présentés à la Salle de Presse du Saint-Siège le 19 janvier 2010 par S. Ex. Mgr Nikola ETEROVIĆ, le Secrétaire Général du Synode des Évêques et par le Sous-secrétaire, Mgr Fortunato FREZZA. Le Document a été largement diffusé, également à travers le site internet du Vatican sur les pages propres de la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques.

Les Églises orientales catholiques *sui iuris*, les Conférences épiscopales, les Dicastères de la Curie Romaine, l'Union des Supérieurs Généraux, tout comme les autres Organismes intéressés ont eu jusqu'à Pâques 2010 – qui par une coïncidence providentielle a été célébrée par tous les chrétiens, toutes traditions confondues, ce même 4 avril – pour faire parvenir leurs réponses au Questionnaire des *Lineamenta* à la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques. Les réponses devaient servir pour rédiger l'*Instrumentum laboris*, le document de travail de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient.

L'Instrumentum laboris

En dépit du peu de temps à disposition pour l'étude des *Lineamenta*, le pourcentage des réponses a été assez satisfaisant. Celles-ci ont été divisées en diverses catégories selon les institutions avec lesquelles la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques maintient des rapports officiels.

Institutions		Réponses
Églises orientales catholiques sui iuris :	6	6 (100%)
Patriarcat latin de Jérusalem :	1	1 (100%)
Conférences épiscopales :	3	3 (100%)

Dicastères de la Curie Romaine : 26¹¹ 14 (56%) Union des Supérieurs Généraux : 1 1 (100%)

La Secrétairerie Générale du Synode des Évêques a reçu également des contributions provenant de divers Instituts d'Enseignement supérieur, de quelques Universités, tout comme de communautés religieuses et de fidèles, ou de simples laïcs qui ont à cœur le présent et l'avenir de l'Église catholique au Moyen-Orient.

Le Conseil pré-synodal pour le Moyen-Orient s'est réuni les 23 et 24 avril 2010 pour examiner les réponses parvenues à la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques qui ont été fondues pour former une ébauche de Document, rédigé par la Secrétairerie Générale avec l'aide de quelques experts. Celui-ci a conservé substantiellement la structure des Lineamenta, facilitant ainsi la tâche du Conseil pour son étude du Document. Tout en respectant les contributions parvenues des susmentionnés organismes des Épiscopats de chaque pays, les Membres du Conseil pré-synodal ont enrichi le projet par leurs apports personnels, fruit de leur riche expérience pastorale, fournissant des indications de valeur pour compléter le texte, ce qui fut fait par la Secrétairerie Générale. Puis, le Document a été envoyé par courrier électronique à tous les Membres du Conseil pré-synodal avec la requête de faire parvenir leurs éventuelles observations avant le 15 mai 2010. Après avoir intégré dans le texte les remarques reçues, le Document a été complété et traduit dans les 4 langues : arabe, français, italien et anglais. Le 7 juin 2010 à Nicosie (Chypre), le Saint-Père le Pape Benoît XVI a eu la bonté de le remettre personnellement aux Membres du Conseil pré-synodal en représentativité de tout l'épiscopat du Moyen-Orient.

À la suite de la remise de l'*Instrumentum laboris* par le Saint-Père, pour laquelle je souhaite encore une fois le remercier profondément, le Document a été largement diffusé par la Secrétairerie Générale du Synode, utilisant, entre autres, sa page du site internet du Vatican.

¹¹ Même si les *Lineamenta* ont été envoyés aux 26 Dicastères, les réponses sont parvenues de ceux qui suivent le plus la situation ecclésiale au Moyen-Orient et dont les Chefs prennent part à l'Assise synodale.

Le 24 avril 2010, le Souverain Pontife, le Pape Benoît XVI a nommé les Membres de la Présidence de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient :

Deux Présidents délégués *ad honorem* : S. Béatitude le Card. Nasrallah Pierre SFEIR, Patriarche d'Antioche des maronites (Liban) et S. Béatitude le Card. Emmanuel III DELLY, Patriarche de Babylone des chaldéens (Irak).

Deux Présidents délégués : S. Ém. le Card. Leonardo SANDRI, Préfet de la Congrégation pour les Églises orientales et S. Béatitude Ignace Youssif III YOUNAN, Patriarche d'Antioche des syriens (Liban).

Rapporteur Général : S. Béatitude Antonios NAGUIB, Patriarche d'Alexandrie des coptes (Égypte)

Secrétaire Spécial : S. Ex. Mgr Joseph Soueif, Archevêque de Chypre des maronites (Chypre). 12

V. OBSERVATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

Le Synode des Évêques est le lieu privilégié de la communion ecclésiale. À l'occasion d'un synode, les Évêques renforcent les liens de communion effective et affective entre eux et avec le Pontife Romain. Il ne s'agit pas seulement d'un sentiment, tout noble qu'il soit. C'est une réalité ecclésiale qui demande une présence assidue, une écoute patiente, une grande disponibilité, une attention envers le prochain, d'avoir de la considération envers les besoin de l'autre, un sacrifice orienté vers le bien commun. Je suis certain qu'avec cet esprit de service ecclésial chaque Père synodal sera disposé à accomplir la charge qui lui sera confiée, par élection, par désignation ou par nomination, donnant ainsi sa contribution propre au succès de l'Assise synodale. Il s'agit souvent de services peu en vue mais assez importants pour la réussite de l'Assemblée synodale. Pour que le plus grand nombre possible de Pères synodaux puisse jouer un rôle actif au bénéfice de toute l'Assemblée, il est vivement recommandé que chacun n'exerce qu'une seule charge.

Le 26 mars 2010, lors de l'Audience qu'il m'a accordée, le Saint-Père le Pape Benoît XVI a approuvé les critères de participation à

¹² Cf. *L'Osservatore Romano*, 25.04.2010, p. 1.

l'Assemblée synodale. Ces derniers avaient été l'objet d'une entente au sein du Conseil spécial pour le Moyen-Orient de la Secrétairerie Générale du Synode des Évêques lors de la réunion des 24 et 25 novembre 2009. Après l'approbation du Saint-Père ces critères ont été communiqués aux Patriarches des Églises orientales catholiques *sui iuris* et aux Présidents des Conférences épiscopales de la région.

Selon la décision du Saint-Père le Pape Benoît XVI à l'Assise synodale participent *ex officio* tous les évêques actifs du Moyen-Orient, Ordinaires et Auxiliaires, comme ceux qui leur sont assimilés. Dans ce nombre sont inclus les cardinaux sans limite d'âge, comme les Chefs des principales Églises orientales catholiques *sui iuris*. Par ailleurs, les Évêques de la Diaspora des respectives Églises orientales catholiques ont droit à participer à l'Assise synodale.

Le Saint-Père a accepté ensuite que les pays nord-orientaux de l'Afrique soient chacun représentés par un évêque. Le Saint-Père a aussi décidé qu'à l'Assise synodale participeront les Présidents des Conférences épiscopales continentales, au nombre de 5. Leur présence est le signe de la proximité de l'épiscopat universel envers les confrères évêques au Moyen-Orient. À ceux-ci s'ajoutent des évêques représentants de pays qui accueillent des fidèles provenant du Moyen-Orient et offrent une aide importante à l'Église catholique dans la région tant par l'activité de missionnaires, hommes et femmes, que par une assistance de nature financière. Conformément aux normes de l'*Ordo Synodi Episcoporum*, le Saint-Père a complété le nombre des Pères synodaux par des nominations de son choix.

Le Saint-Père Benoît XVI a volontiers accepté la proposition du Conseil Pré-synodal d'inviter un nombre significatif d'*Auditeurs*, hommes et femmes, engagés dans l'évangélisation et dans la promotion humaine au Moyen-Orient. Leur présence et leurs paroles permettront d'avoir une vision ample sur la vie ecclésiale et sociale de la région, considérée du point de vue des laïcs. À l'Assise synodale est présent un nombre abondant d'Experts, disposés à assister le Secrétaire Spécial et le Rapporteur Général durant les travaux synodaux, grâce à leur préparation et leur expérience.

La méthodologie synodale n'a pas subi de grands changements par rapport à celle appliquée lors des récents synodes présidés par le Saint-Père Benoît XVI. Toutefois, il peut être utile de rappeler certains points importants.

1) Chaque Père synodal est chaleureusement invité à lire avec attention le *Vademecum* que chaque participant a déjà reçu. Suivant les normes de la Lettre apostolique *Apostolica sollicitudo*, celles de l'*Ordo Synodi Episcoporum* mais aussi les usages du Synode, dans ce document est décrite avec force détails la manière de procéder de la présente Assemblée.

- 2) Le *Vademecum* a été édité en 4 langues : arabe, français, italien et anglais alors que, par commodité, le *Kalendarium* des travaux est en latin qui est toujours la langue officielle du Synode des Évêques. De celui-ci découle que sont prévues 14 Congrégations générales et 6 sessions en Carrefour.
- 3) Pour cette Assemblée également, dans le but de faciliter une plus grande participation, chaque Père synodal pourra intervenir dans la Salle du Synode *pendant 5 minutes*. On espère que le plus grand nombre possible pourra prendre la parole. Dans le cas contraire, chaque Père synodal pourra remettre par écrit son intervention qui sera examinée avec toute l'attention nécessaire et prise en compte lors de la rédaction des propositions et des documents.
- 4) Pour favoriser un plus grand approfondissement des thèmes à l'ordre du jour, à la fin des Congrégations générales de l'après-midi. De 18h.00 à 19h.00, il y aura *une heure de débat libre*. Les Pères synodaux qui demanderont la parole pourront intervenir pour une durée de 3 minutes maximum.

À ce propos, je me permets de signaler deux aspects. Il est important de se rappeler que le débat libre ne devra traiter que le thème du Synode : «L'Église catholique au Moyen-Orient: communion et témoignage». C'est un argument très important et riche de contenu qu'il faut approfondir sous ses différents aspects ecclésiaux et chercher à traduire en initiatives pastorales. Les Présidents délégués sont donc priés d'être attentifs afin que le débat ne s'éloigne pas du thème fixé. Par ailleurs, il est opportun que durant le débat libre les Pères s'expriment à bâton rompu, sans lire de texte écrit, comme c'est le cas lors des interventions Congrégations générales. officielles durant les Ils éventuellement avoir des notes, mais il faut préférer les interventions libres, y compris les questions, les réflexions spontanées, même si leurs formulations ne sont pas parfaites.

5) Pour éviter une inutile répétition des thèmes, j'ai demandé aux Patriarches des Églises orientales catholiques de les arguments des interventions de chaque membre de sorte que la position de chaque Synode des Évêques de chacune des Églises *sui iuris* puisse être présentée fidèlement, dans sa globalité, avec une riche variété de thèmes. La Secrétairerie Générale fera en sorte que l'on puisse entendre la voix

de toutes les Églises orientales catholiques, même de celles qui ont le moins d'évêques. Pour ordonnancer les interventions il est très important que les Pères synodaux demandent au plus tôt la parole. Du reste, étant donné que l'Assise synodale ne dure que deux semaines, seule la première semaine est réservée aux interventions des Pères synodaux dans cette Salle.

- 6) Les Pères synodaux sont cordialement invités à soigner la synthèse des textes qu'ils présentent car elles sont normalement publiées. Si quelqu'un pour un quelconque motif ne veut pas que son intervention soit rendue publique, il est prié de la signaler à la Secrétairerie Générale. Ceci vaut également pour les textes remis *in scriptis* qu'il est toujours possible de remettre à la Secrétairerie Générale.
- 7) La Secrétairerie Générale a garanti la traduction simultanée dans les 4 langues officielles de l'Assemblée synodale : arabe, français, italien et anglais. Lors des travaux, il est possible d'intervenir dans ces langues.
- 8) Les *Propositions* aussi pourront être rédigées dans ces 4 langues. On recommande vivement que chaque proposition soit concise et centrée sur un seul argument. Tout en tenant compte de la doctrine de l'Église, qu'il est inutile de répéter, les Pères synodaux devraient plutôt proposer des conseils visant à approfondir la communion ecclésiale et à raviver le témoignage chrétien au Moyen-Orient pour le bien de l'Église catholique.
- 9) Pour favoriser encore plus la communion entre les Pères synodaux, les carrefours seront en trois langues : arabe, français et anglais. Vous recevrez prochainement la liste des membres de chacun des carrefours, composée en général selon vos indications sur la connaissance des langues. On ne peut changer de carrefour que pour une raison grave et avec l'accord avec la Secrétairerie Générale.
- 10) Pour faciliter le travail, également durant cette Assemblée synodale des systèmes électroniques seront souvent utilisés. Dans le *Vademecum* vous avez des indications précises sur leur mode d'emploi. Si nécessaire, les Pères pourront s'aider mutuellement, surtout au début des travaux, en indiquant à son voisin comment utiliser ces systèmes. Quoi qu'il en soit, il y a dans la Salle des techniciens à qui vous pourrez éventuellement vous adresser pour qu'ils vous assistent. Il est essentiel que chaque Père garde la place qui lui a été attribuée selon l'ordre de préséance car chaque fauteuil est relié à un numéro du système de vote électronique. D'ailleurs, le contrôle quotidien des présences sera fait à l'aide du système électronique. Ensuite, il y aura diverses élections et autres votes à l'aide de l'appareil que vous avez à votre disposition.

- 11) La présence de quelques *Délégués fraternels*, représentants d'autres Églises et Communautés ecclésiales, est devenue désormais une pratique éprouvée. Leur participation revêt une signification particulière dans cette Assemblée synodale, étant donnée leur présence en Terre Sainte et au Moyen-Orient. Ces derniers pourront s'adresser à l'Assemblée et participer aux travaux des carrefours. Partout, mais tout spécialement sur la Terre de Jésus, les chrétiens sont appelés à aller de l'avant sur le chemin qui conduit à la pleine unité de tous ceux qui croient dans le Seigneur Jésus, qui ont reçu l'Esprit Saint pour glorifier par les paroles et surtout par leur vie notre Père qui est aux cieux.
- 12) Trois Invités spéciaux sont également attendus au cours des travaux synodaux. Il s'agit, d'une part, du Rabbin David ROSEN, Directeur du département des Affaires interreligieuses de l'American Jewish Committee et de l'Heilbrunn Institute for International Interreligious Understanding (Israël) et d'autre part, pour l'islam sunnite, de M. Muhammad AL-SAMMAK, Conseiller politique du Grand Mufti du Liban et, pour l'islam chiite, de l'Ayatollah Seyed Mostafa Mohaghegh AHMADABADI, Ph. D., Professeur de la Faculté de Droit de l'Université Shahid Bereshti de Téhéran et Membre de l'Académie iranienne des Sciences. Nous sommes reconnaissants aux trois invités d'avoir accepté l'invitation du Saint-Père à prendre part à cette Assemblée. Il s'agit d'un geste significatif qui confirme la volonté de l'Église catholique de poursuivre le dialogue avec le judaïsme, avec lequel elle partage la plupart des livres de l'Ancien Testament. La présence de deux illustres musulmans représente, par ailleurs, la volonté de continuer le dialogue de vie entre chrétiens et monde islamique pour le bien des fidèles des respectives religions, comme celui des habitants du Moyen-Orient et du monde entier.

CONCLUSION

« Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15). Ces paroles furent prononcées à Jérusalem par le Christ ressuscité avant de monter au ciel et de s'asseoir à la droite de Dieu (cf. Mc 16, 19). Le Maître avait assuré à ses disciples : « Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). Par conséquent, le Seigneur accompagnait la diffusion de l'Évangile qui de la Terre Sainte s'étendait au monde entier : « Pour eux, ils s'en allèrent prêcher en tout lieu, le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les signes qui l'accompagnaient » (Mc 16, 20). L'annonce de la Bonne Nouvelle présupposait deux dimensions essentielles : la communion et le témoignage. Elles sont connaturelles au christianisme depuis ses origines. Jésus-Christ avait choisi les 12 Apôtres (cf. Mt 10, 1-4; Mc 13, 13-19; Lc 6, 13-16), formant ainsi le noyau de l'Église. Ensuite, Jésus désigna soixante-douze autres disciples, les envoyant « deux par deux en avant de lui dans toute ville et tout endroit où luimême devait aller » (Lc 10, 1). Parmi ses disciples, dont le nombre s'agrandissait toujours plus, il y avait « quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies [...] qui les assistaient de leurs biens » (Lc 8, 2.3). Malgré la diversité des vocations et des tâches confiées tous étaient engagés à vivre l'idéal de la vie chrétienne : n'avoir « qu'un cœur et qu'une âme » (Ac 4, 32). D'autre part, le Seigneur avant de monter au ciel dit à ses disciples : « vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

La Parole du Seigneur Jésus a été mise en pratique. Il suffit de rappeler les missions des Apôtres dans le monde connu alors, leur témoignage jusqu'au martyre et aussi la fondation des premières communautés chrétiennes selon l'idéal évangélique de n'avoir « qu'un cœur et qu'une âme » (Ac 4, 32). Nous trouvant à Rome, il est juste d'évoquer à nouveau avec reconnaissance l'exemple des saints Pierre et Paul qui, laissant leurs terres d'origine, ont apporté l'Évangile au cœur de l'empire romain et ont conclu leur prédication par le martyre, expression suprême du témoignage chrétien. Depuis lors il existe à Rome une communauté chrétienne florissante, ayant à sa tête son évêque qui, par la Providence divine, préside l'Église toute entière dans la charité. Le 264^e successeur de l'Apôtre Pierre, mais aussi de l'héritage apostolique de S. Paul, le Pape Benoît XVI accueille de tout cœur les confrères de Terre Sainte, accourus à Rome à l'Assemblée spéciale pour lui présenter en

personne la situation de l'Église catholique au Moyen-Orient, pour approfondir le sens de la communion catholique, en tenant compte de sa dimension œcuménique, et pour raviver le témoignage chrétien. Il ne fait aucun doute que sous la présidence éclairée de Sa Sainteté Benoît XVI de tels propos seront réalisés. Dans le même temps, les Pères synodaux du Moyen-Orient sont très reconnaissants envers le Saint-Père pour son constant soutien, dont cette Assise synodale est l'expression privilégiée, pour son infatigable engagement pour la recherche de solutions justes et durables des graves problèmes de cette région et surtout de l'avènement de la paix et de la justice. Ils ont aussi de la reconnaissance envers le Saint-Père parce qu'avec le charisme pétrinien il aidera les évêques du Moyen-Orient à atteindre l'objectif de cette Assemblée synodale. Il faut espérer qu'à leur retour de Rome au terme de l'Assise synodale, les dignes Pasteurs des Églises orientales catholiques, comme ceux de tradition latine, puissent glorifier Dieu pour le renouveau du sens de communion et pour la vigueur renouvelée dans le témoignage chrétien, dans les milieux dans lesquels ils vivent et dans les contacts qu'ils ont non seulement avec les chrétiens mais aussi avec les membres d'autres dénominations religieuses, surtout avec les juifs et les musulmans.

Pour que ce vœu puisse se réaliser, invoquons l'intercession de tous les saints de la région, en particulier les nombreux martyrs de la Terre Sainte et surtout la Bienheureuse Vierge Marie, la Mère de Jésus et la Mère de l'Église. Elle ne manquera pas de veiller sur la bien-aimée Église catholique dans la terre où elle a vécu, collaborant à la réalisation du sublime mystère de l'incarnation et de la rédemption de l'homme et de l'humanité. En nous invitant « Tout ce qu'il vous dira, faites-le » (Jn 2, 5), elle nous exhorte à avoir confiance non en nos forces et projets mais plutôt dans la promesse : « Sois sans crainte, petit troupeau, car votre Père s'est complu à vous donner le Royaume » (Lc 12, 32).

Je vous remercie de votre patiente attention. La grâce de l'Esprit-Saint nous accompagne tout au long de nos travaux synodaux.

Cité du Vatican, le 11 octobre 2010

▼ Nikola ETEROVIĆ Archevêque titulaire de Cibale

+ Nikola Eteronic

Secrétaire Général

TABLES DES MATIÈRES

Introduction	1
I. Ouverture idéale de l'Assemblée spéciale à Chypre	5
II. Quelques données statistiques	7
III. Indiction de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient	11
IV. Préparation de l'Assemblée spéciale pour le Moyen-Orient L'Instrumentum laboris Nomination des Membres de la Présidence de l'Assise synodale	14
V. Observations d'ordre méthodologique	16
Conclusion	21
Tables des matières	23